

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2022**

### **« EMAS »**

## **Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation**



## Identification de la structure

<b>Nom de la structure</b>	« EMAS du Pôle enfance – Scolarité et Expertise Autisme de Lostanges »
<b>Adresse de la structure</b>	1244 route de de Lostanges 81710 NAVES
<b>Coordonnées téléphoniques</b>	05 63 59 94 31
<b>Adresse électronique</b>	emas81sud@apajh81.org
<b>Nom du directeur</b>	M. Uvaldo POLVOREDA
<b>Type de structure</b>	Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
<b>Capacité et modalités d'accueil</b>	Déplacements sur sites scolaires Mobilité de l'équipe.
<b>Numéro FINESS</b>	810009407
<b>Date de création</b>	SEPTEMBRE 2019
<b>Nature et date du dernier arrêté d'autorisation</b>	Convention relative aux modalités de mise en œuvre de l'EMAS à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2021 et pour une durée de 5 ans
<b>Organisme gestionnaire</b>	APAJH du Tarn

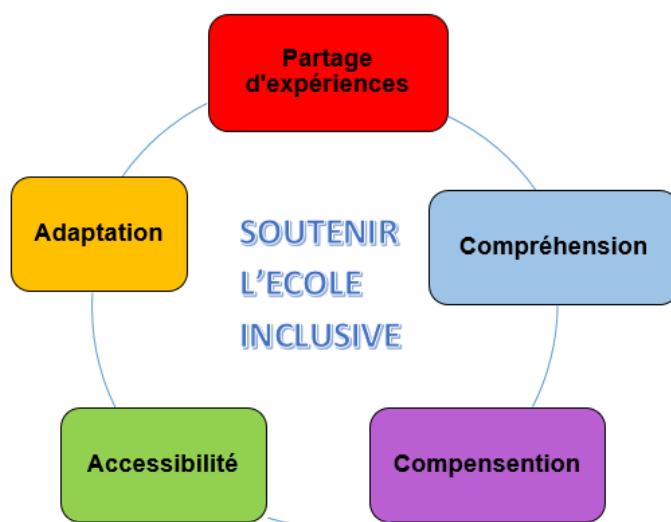
## Préambule

Equipes préfiguratrices dès 2019, les 2 Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation du Tarn, gérées, au Nord du Département, par l'AGAPEI, et au Sud, par l'APAJH 81, ont été pérennisées en 2021.

Dans le cadre de l'Ecole pour Tous, l'EMAS Sud APAJH 81, dispositif inclusif, propose un appui et un soutien médico-social. Elle apporte des réponses aux besoins de la communauté pédagogique et éducative des établissements scolaires, publics et privés, de la maternelle au secondaire, au service des élèves et de leurs besoins particuliers, dans le cadre de l'Ecole Inclusive.

Dans cette dynamique, en s'appuyant sur les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS, l'EMAS offre un partenariat engagé, autour de regards croisés, de pratiques partagées et de repères communs.

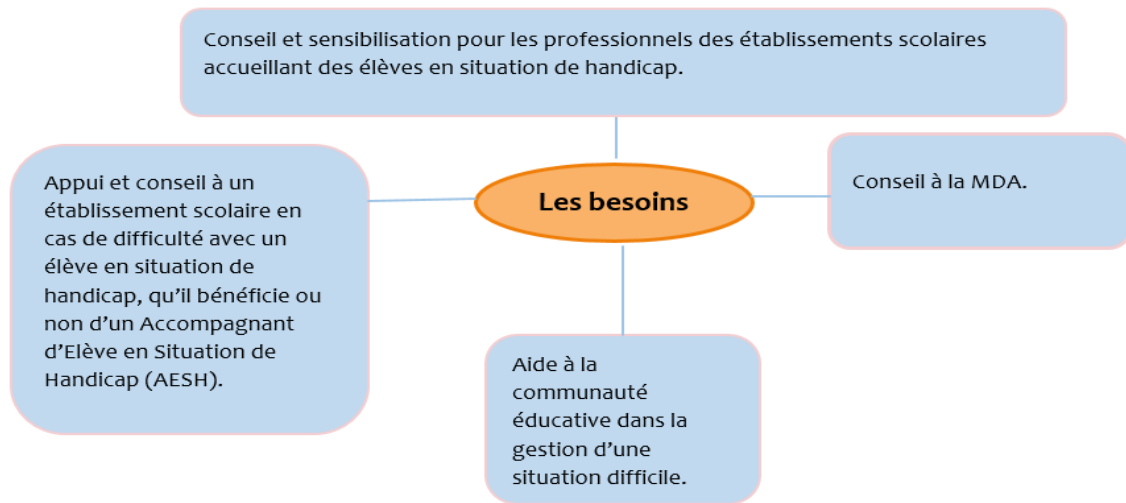
Les interventions de l'EMAS s'élaborent sur le territoire, avec les appuis ressources internes à l'Education Nationale (RASED, PIAL, SDEI) : en complémentarité, chacun dans son cadre de mission, en co-intervention ou seule. L'Education Nationale est l'expert pédagogique. L'EMAS est l'expert relationnel / émotionnel, comportemental et environnemental.



La composition de l'équipe, inchangée cette année, permet stabilité et continuité : 1 monitrice éducatrice, une éducatrice spécialisée, coordinatrice de l'équipe, 1 Directeur Adjoint et le Directeur, du pôle Enfance /Scolarité et Expertise Autisme de Lostanges.

# 1- Les besoins des personnes accompagnées

## ✚ Identification des besoins, des demandeurs.



## ✚ Activité 2022 et prestations délivrées.

L'EMAS Tarn Sud couvre 143 établissements maternelles et élémentaires, ainsi que 38 établissements dans le secondaire, sur le territoire.

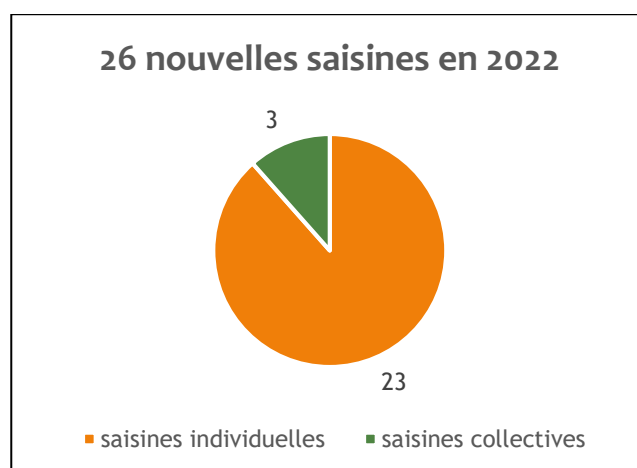
### **Au total :**

- ⇒ **Aucune intervention directe auprès des élèves.**
- ⇒ **83 interventions indirectes (auprès des équipes).**

Toutes les données exposées sont recueillies à la date de réception de la saisine.

**7 saisines débutées en 2021, ont fait l'objet d'un suivi et d'une veille en 2022.**

**A ces 7 saisines, s'ajoutent : 26 nouvelles saisines, contre 19 en 2021.**



### **3 saisines collectives :**

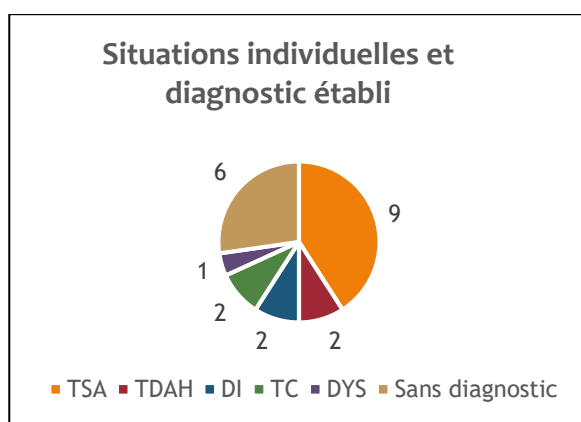
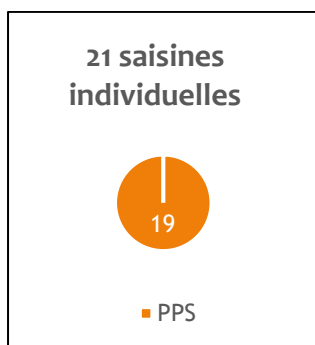
1 sur le diocèse Tarn : sensibilisation autour du **Trouble du Spectre Autistique.**

1 en collège : sensibilisation autour des **besoins particuliers d'élèves en situation de handicap, en classe de 4<sup>ème</sup>.**

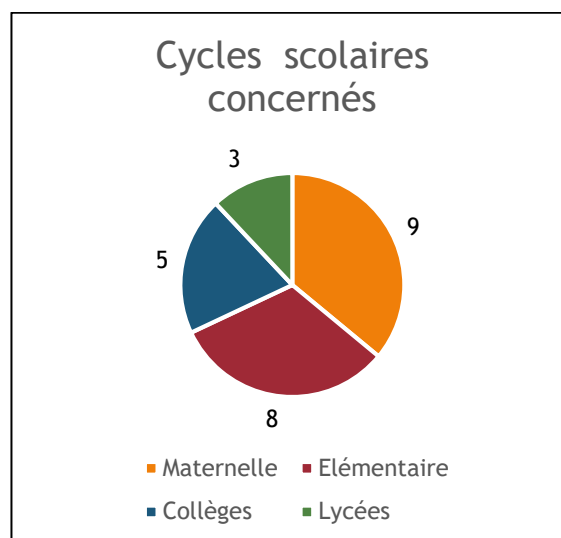
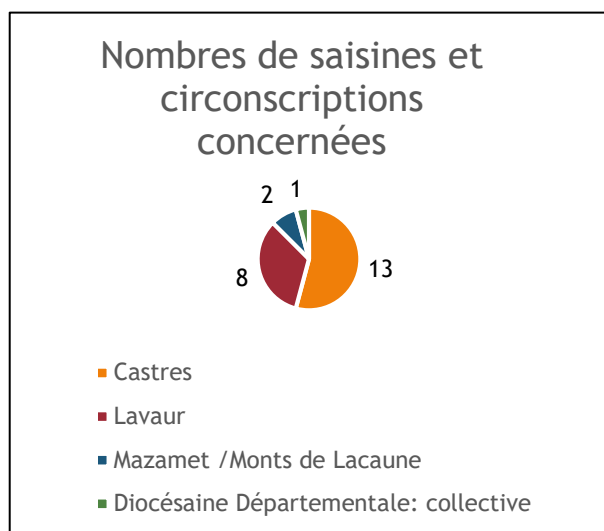
1 en lycée : **sensibilisation autour de l'apprentissage chez les élèves à besoins particuliers.**

Sur les 23 saisines individuelles : 1 a été réorientée car hors secteur ; une seconde a été abandonnée par le demandeur. Ainsi, l'EMAS est intervenue effectivement, pour 21 saisines individuelles.

En ce qui concerne ces 21 saisines individuelles :



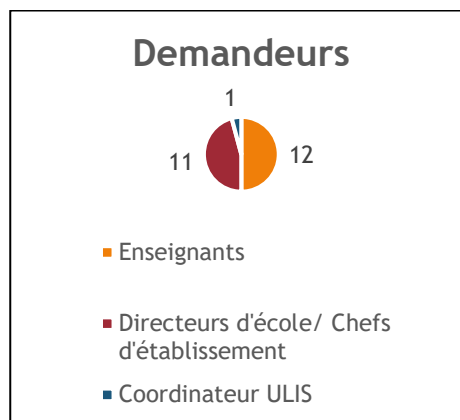
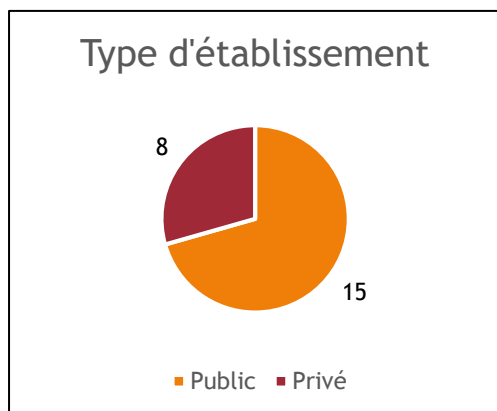
En ce qui concerne l'ensemble des saisines :



On note une légère **augmentation de saisines sur la circonscription de Castres**.

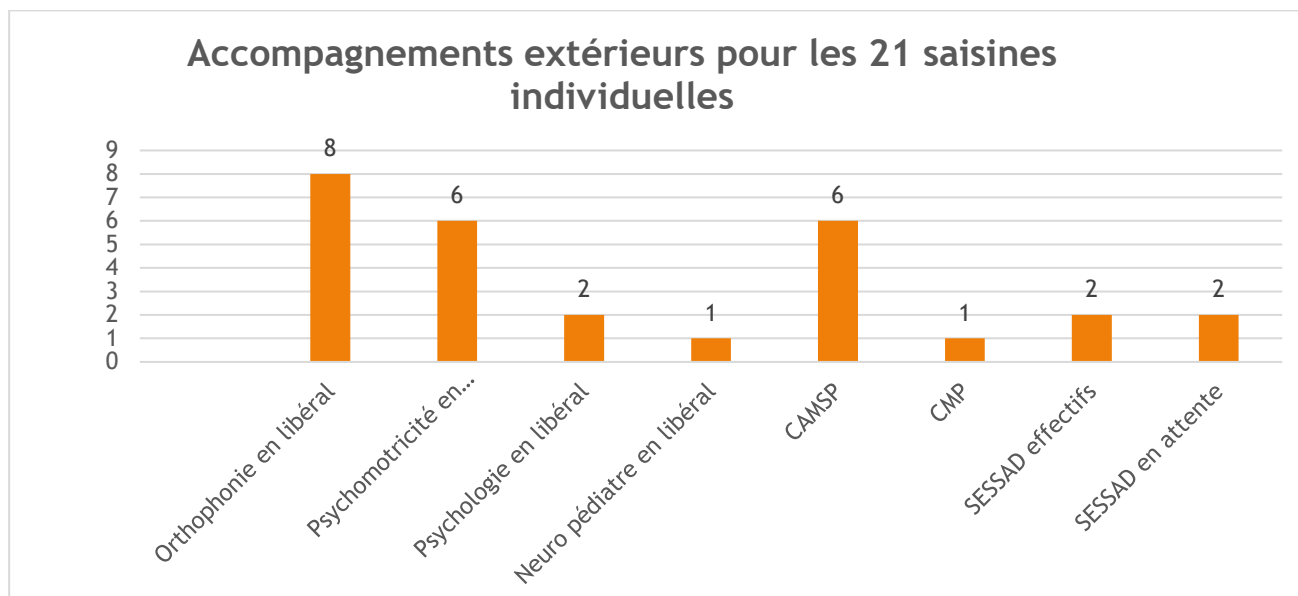
**Les collèges** ont été plus nombreux à nous solliciter cette année.

Enfin, pour la première fois cette année, **les lycées** font aussi appel à nos services.



**Une augmentation est relevée dans le privé.** Le SDEI n'intervient pas dans le privé. Il n'y a pas de RASED, non plus. La ressource interne principale est l'enseignante spécialisée qui offre ses services, sur plusieurs établissements.

**Les directeurs d'école sont en grande majorité, enseignants de la classe concernée.** Souvent, les demandeurs nous saisissent, sur le bon conseil des **enseignants référents** de scolarisation, en responsabilité du parcours scolaire de l'élève.



**Modalités de fonctionnement et d'interventions :** Conformément au cahier des charges des EMAS de 2021, dans son annexe 2 :

**Mars / Avril 2022 :**

« **Un protocole départemental** relatif à la fonction d'appui du secteur médico-social à la scolarisation des élèves en situation de handicap » **est en cours d'élaboration.** Ce **protocole de fonctionnement** concerne l'ARS, le SDEI, les 2 EMAS départementales portées par l'AGAPEI et l'APAJH 81. L'intention commune est de réfléchir sur une **co-articulation de fonctionnement efficace**, mettant à profit l'**expertise de chaque acteur** : en interne, en s'appuyant sur les ressources de l'Education Nationale ; en externe et en complémentarité, avec la lecture médico-sociale de l'EMAS, **pour obtenir une vision globale des situations et des besoins.** La nature des interventions en dépend.

Tout au long de l'année, les situations nous ont amenées à développer un travail en articulation avec les ESMS (SESSAD par exemple, CAMSP et autres), afin d'apporter des réponses cohérentes aux équipes, vis-à-vis des besoins particuliers des élèves, accompagnés par ces services-là. Nous

encourageons toujours, en interne, les enseignants, le RASED à développer et à entretenir ce lien, indispensable à l'épanouissement de l'enfant.

### **Pas de demande de la MDA. Le partenariat est à construire.**

#### **Bonnes pratiques identifiées.**

- ⇒ Avant chaque intervention, rappel du cadre : bienveillance, respect, co-construction.
- ⇒ Disponibilité, réactivité, sollicitations possibles à tout moment.
- ⇒ Ecoute, partages, centrés sur les besoins et les demandes des équipes.
- ⇒ Pas d'intervention dans l'urgence. Le temps de la réflexion et de la construction de la réponse à apporter, est essentiel, pour être la plus adaptée possible.
- ⇒ Actions concrètes sous forme de mise en pratique : aménagement de l'espace, création de supports visuels adaptés, propositions et utilisation de matériels adaptés.
- ⇒ Accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre des stratégies et outils partagés.
- ⇒ Observation et ajustement des outils et postures préconisés.
- ⇒ Observation / Intervention conjointes avec le SDEI (référentes autisme et situations complexes).
- ⇒ Articulation et coordination de plus en plus structurées et efficaces avec le SDEI ; notamment, les référentes départementales Autisme et situations complexes.
- ⇒ Mise en réseau avec les partenaires du territoire.
- ⇒ Respect de la temporalité de chaque situation.
- ⇒ Retours écrits, toujours accompagnés, et remis en contexte.

#### **Difficultés rencontrées / freins.**

- ⇒ Difficulté d'organisation et de disponibilité des équipes pédagogiques, pour les temps d'échanges et de sensibilisation, hors temps de classe (et le plus rapidement possible après saisine). Peu de flexibilité des équipes, pour être réactives et s'engager dans un travail continu pertinent.
- ⇒ Les préconisations proposées par l'EMAS se heurtent, au peu de formation des AESH et des enseignants, par rapport à la technicité que cela demande dans l'élaboration et la mise en place des outils spécifiques (structuration visuelle par exemple). Les préconisations s'ajustent en fonction des possibles réalisables, mais cette difficulté est un réel frein à l'inclusion de l'élève.
- ⇒ Mobilité des AESH vers le site de l'EMAS, non autorisée par leur hiérarchie.
- ⇒ Interventions répondant à des situations individuelles avec difficulté d'étendre la sensibilisation correspondante, au-delà de la classe concernée, afin de prendre en compte le parcours scolaire de l'élève. Proposition de sensibilisation, par exemple : en conseil de cycles ou de maîtres, pour l'élargir au plus grand nombre : non retenue par les établissements.
- ⇒ Difficulté de budget, relatif aux aménagements et aux matériels nécessaires dans l'environnement scolaire.
- ⇒ Difficulté dans l'identification des acteurs, de leurs missions, au sein de l'Education Nationale, chaque année, il faut aller chercher et actualiser.
- ⇒ Proposition de rencontre des ESMS du territoire Tarn Sud, qui interviennent : non retenue par la plus grande majorité de ces acteurs.
- ⇒ Pas de retour, des coordinateurs de PIAL à notre sollicitation de rencontre.

#### **Modalités de suivi et d'évaluation de l'EMAS.**

**Conformément au cahier des charges des EMAS de 2021, en annexe 3 :**

**Juillet 2022 : Elaboration d'une grille départementale d'évaluation de l'activité quantitative et qualitative (en annexe A de ce document), commune aux 2 EMAS.** Chaque EMAS transmet son évaluation une fois par an à l'ARS. Une même grille pour 2 évaluations, permet une lecture territoriale plus fluide et plus pertinente.

## 2- La participation des personnes

**A travers le questionnaire de satisfaction, quelques retours, peu nombreux :**

« Equipe très réactive qui nous a aidés à démêler une situation compliquée. Une seconde visite pour voir l'évolution pourrait être intéressante. Notre demande a été prise en compte très rapidement. Merci ! » ;

« Les longs temps d'échanges sont très riches. » ;

« Les informations données sont complètement adaptées en fonction des situations et de l'environnement dans lequel est situé le besoin. » ;

« Les échanges précis et les connaissances solides de l'équipe mobile ont permis d'amener un climat serein dans la prise en charge des EBEP. » ;

« Les supports sont intéressants et aidants mais cela demande du temps de préparation et parfois c'est difficile de mener la préparation de la classe et la préparation d'outils supplémentaires pour un élève. » ;

« Suggestions des intervenantes bienveillantes même si on a le sentiment de ne pas savoir faire ou faire ce qu'il faut. Tout semble facile et simple en théorie ... la pratique c'est autre chose ! » ;

"La rapidité d'intervention et la disponibilité de l'EMAS permettent une mise en place rapide des suggestions et les résultats sont déjà visibles. MERCI !" ;

« Je tiens à souligner la disponibilité des professionnelles. Elles ont été à l'écoute, nous ont conseillés et accompagnés. » « Les supports utilisés sont très intéressants et facile à utiliser. Certains servent déjà. ».

**Le questionnaire a été envoyé en fin d'année scolaire (mai 2022) mais certains accompagnements se poursuivent encore et pour ceux-là, nous n'avons pas eu de réponse.**

**Il faut encore réfléchir sur le moment le plus opportun pour l'envoyer : après interventions ? peut-être « à chaud », puis à un trimestre, puis à 6 mois ?**

## 3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

**Novembre 2022 :**

- ⇒ Présentation du dispositif et retour d'expérience à la « **Journée Association des SESSAD et des DMPO d'Occitanie** », à Carcassonne.
- ⇒ Rédaction d'un **article de présentation EMAS pour la revue de la Fédération des APAJH.**
- ⇒ **Participation au « Troc pédagogique », organisé par le diocèse du Tarn.** Atelier de présentation de l'EMAS, à Mazamet.



## 4- Développement durable

- ⇒ Poursuite du plan pluri-annuel concernant le changement des luminaires pour des ampoules LED.

## 5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Date	Evénement
Mars 2022	Réunion de travail ARS/ SDEI/ EMAS AGAPEI et APAJH 81 : élaboration du protocole territorial de fonctionnement.
Mars 2022	Réactualisation de la plaquette de présentation des EMAS. (en annexe B de ce document)
Avril 2022	Présentation en visio des EMAS et du protocole de fonctionnement, aux ESMS du territoire, avec participation du SDEI et de l'ARS. 2 ou 3 ESMS / 13, présents.
Juillet 2022	Présentation et échange avec l'équipe de la Plateforme TND Albi.
Septembre 2022	Présentation et échange avec l'équipe du CAMPS Castres.
Octobre 2022	Présentation et échange avec les équipes CMPE /CMPAdo de Castres ; Présentation et échange avec les équipes CMPE de Graulhet /Lavaur ; Présentation et échange avec les équipes CMPE de Mazamet.

La pertinence de ces rencontres repose sur une meilleure connaissance des ressources territoriales, sur notre maillage et sur la recherche d'un consensus de fonctionnement et d'articulation.

## 6- La démarche qualité

- ✓ Réorganisation des personnes chargées de la qualité et des dispositifs existants (Création du poste de Chef du Pôle Qualité, Développement et Processus Associatifs ; recomposition du comité de pilotage qualité et redéfinition des responsabilités des référents qualité).
- ✓ Mise à jour du Plan d'Amélioration Continue.
- ✓ Participation aux groupes de travail associatifs sur la mise en place du Dossier de l'Usager Informatisé dans le cadre du programme ESMS Numérique.
- ✓ Démarche de la mise en conformité au RGPD :
  - Réorganisation de la réponse associative au RGPD et préparation d'une étude d'impact.
  - Validation par la direction associative de l'inventaire des traitements.
  - Mise à jour du registre des traitements par les membres du COPIL.
- ✓ Travaux autour de la gestion documentaire et de la mise en place des documents de référence tels que :

- L'organisation et l'utilisation du serveur commun : analyse de l'utilisation du serveur, suppression de documents non-uniformes, organisation des espaces numériques, discussion sur la codification des documents.
  - La création d'une base de documents de référence en lien avec les coordinateurs d'unité.
  - La mise à jour des documents de communication (organigramme, listes de téléphones professionnels, liste des professionnels, l'en-tête de courrier, enveloppe, etc.).
- ✓ En collaboration avec le CSE et notamment le CSSCT :
- L'analyse des accidents de travail.
  - La mise à jour du DUERP.

## 7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé à l'EMEAS sur l'année 2022					
Nom de la Formation	EMEAS	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS COLLECTIVES					
Enfant agité - TDAH et Troubles des fonctions exécutives	2	4	21	2	42
TOTAL	2	4	21	2	42

Autres actions menées :

Date	Intitulé de formation	Organisme de formation	Durée
Juillet 2022	« Particularités sensorielles dans le TSA : description, évaluation, remédiation.»	AFNA : Association Francophone de Neuropsychologie de l'Autisme. 3 <sup>ème</sup> colloque	14h
Octobre 2022	« Neurosciences en éducation : de la théorie à la pratique. »	Canopé ; atelier en ligne.	1h30
Octobre 2022	« Les DAR : Dispositifs d'auto-régulation ».	CRAIF ; en visio formation.	3h
Novembre 2022	« Le développement de l'attention des élèves. »	Canopé ; atelier en ligne.	1h
Décembre 2022	« Le développement de l'attention des élèves en classe et à la maison. »	Canopé ; atelier en ligne.	3h
Janvier et Décembre 2022	MAC Secouriste Sauveteur au Travail.	FORMA D'OC	7h

## 9- Les finances

⇒ Cf. Rapport d'activité 2021 du SESSAD Lostanges.

## 10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

### Perspectives partenariales :

- ⇒ Finaliser le protocole départemental de fonctionnement SDEI/EMAS/ARS, en s'interrogeant notamment sur l'information et le consentement des familles.
- ⇒ Développer le partenariat direct avec la MDA : peut-être à travers notre participation aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation.
- ⇒ Développer notre participation directe aux pôles ressources de chaque circonscription.
- ⇒ Autoriser les AESH (par leur autorité hiérarchique) à se rendre sur le site de l'EMAS de Lostanges, afin de partager la technicité et les pratiques professionnelles, d'élaborer et de construire les outils.
- ⇒ Proposer aux équipes éducatives et pédagogiques des temps d'immersion, accompagnés par l'EMAS, dans des unités d'enseignements ressources médico-sociales.
- ⇒ Rendre possible (demande des Directeurs et validation par l'Inspection) des interventions de sensibilisation sur des temps formels de formation ou de concertation des équipes éducatives pédagogiques (conseils de maîtres, de cycles...).

### Perspective interne :

- ⇒ Améliorer l'expression des bénéficiaires par la diffusion systématique du questionnaire de satisfaction et de son analyse pour ajuster nos prestations aux besoins.

**Dans le cadre de la dynamique inclusive de l'école pour tous,  
en travaillant en complémentarité,  
l'intention est d'Apporter  
une Réponse Accompagnée Pour et Par tous : RAPPT.**

# 11- Les annexes

## A. Grille annuelle de suivi et d'évaluation de l'EMAS vers l'ARS (matrice)



Grille d'évaluation de l'EMAS Tarn Sud APAJH 81 2022



Evaluation quantitative		
Indicateurs	Sub indicateurs	Commentaires
Saisines (à la réception)	Collectives	
	Individuelles	
	Hors secteur	
	Hors mission	
Demandeurs	Professeurs des écoles	
	Directeurs d'Ecole	
	Demande conjointe : PE et / ou Directeur et / ou AESH et /ou ATSEM et /ou Personnel périscolaire	
	Principal de collège	
	Proviseur de lycée	
	Direction Diocèse	
	SDEI ( Service Départemental de l'Ecole Inclusive)	
	IEN (Inspecteur de l'Education Nationale)	
	ERS ( Enseignant référent de scolarisation)	
	MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	
Saisines et notification MDA	Activées (démarche réalisée auprès des ESMS)	
	Non activées	
	Effectives	
	Non effectives	

Document élaboré par l'EMAS Tarn Sud 26 07 2022

	En cours	
	Sans notification	
Saisines et notification d'AESH	Effectives par notification de la CDAPH	
	Non effectives	
	Activées oui /non	
Situation individuelle et diagnostic	Avec	
	Sans	
	En cours	
Interventions EMAS indirectes réalisées auprès de l'élève		
Interventions EMAS directes réalisées auprès de l'élève		
SDEI partenaire	PIAL	
	PIAL renforcé	
	Référent départemental autisme	
	Référent départemental situation complexe	
	Enseignants référents de scolarisation	
	IEN SDEI	
Comité Départemental de l'Ecole Inclusive		
Ressource interne Education Nationale	IEN de Circonscription	
	RASED	
	Enseignants spécialisés ressources	
ESMS partenaires	IME :	
	SESSAD :	
	DITEP :	

Document élaboré par l'EMAS Tarn Sud 26 07 2022

	Autre :			
Autres partenaires :	CRA :			
	CAMSP :			
	CMP :			
	Plateforme TND :			
	Autre :			
Type d'établissement :	Public :			
	Privé :			
	Privé agricole :			
Circonscriptions concernées :	Castres :			
	Lavaur :			
	Mazamet / Monts de Lacaune :			
Etablissements scolaires concernés :	Maternelle :			
	Elémentaire :			
	Collège :			
	Lycée :			
<b>Evaluation qualitative</b>				
<b>Indicateurs</b>	<b>Réalisations / Actions</b>	<b>Oui</b>	<b>En cours</b>	<b>Non</b>
Communication / Diffusion sur le territoire	Plaquette départementale de présentation des EMAS actualisée			
	Présentation audiovisuelle sur le site APAJH81			
	Diffusion par mail aux établissements scolaires			
	Diffusion par mail aux ESMS			
	Rencontres Equipes partenariales			
	Participation à des événements ponctuels			

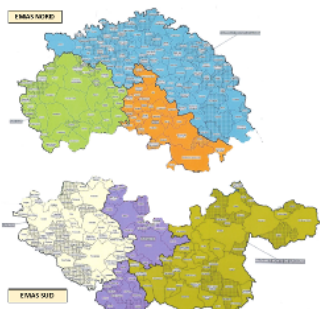
Document élaboré par l'EMAS Tarn Sud 26 07 2022

	Autre			
Outils élaborés	Plaquette de présentation			
	Présentation audiovisuelle sur le site APAJH81			
	Protocole départemental de fonctionnement			
	Formulaire de saisine			
	Matrice du rapport d'évaluation d'activité ARS			
Mesure d'Impacts	Questionnaire de Satisfaction			
Besoins des acteurs identifiés				
Bonnes pratiques identifiées				
Difficultés rencontrées				
Points d'amélioration				
Perspectives				

## B. Plaquette de présentation des EMAS du Tarn.

### Territoires d'intervention

**EMAS Nord**  
 Impasse Berne Lagarde  
 81000 ALBI  
 05 63 54 02 64  
 emeas81@agapei.asso.fr

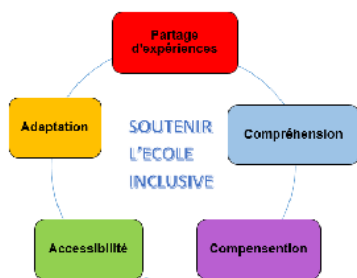


**EMAS Sud**  
 Pavillon de Lostanges  
 81710 NAVES  
 05 63 59 94 31  
 06 07 18 99 73  
 06 31 98 82 99  
 emas81sud@apajh81.org



### Nos équipes

Equipes du secteur médico-social, composées de professionnels spécialisés dans l'accompagnement d'enfants et d'adolescents présentant des besoins particuliers.



## EMAS 81

### Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation



En partenariat avec:



### Qu'est ce qu'une EMAS ?

- Initiée par la circulaire du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.
- Pilotée par l'ARS ( Agence Régionale de Santé ).
- Dans une dynamique inclusive de l'Ecole pour tous, l' EMAS offre un partenariat engagé, autour de regards croisés, de pratiques partagées et de repères communs.
- L'EMAS s'appuie sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles préconisées par l' HAS (Haute Autorité de Santé).



### Ce qu'elle n'est pas ?

- Un dispositif qui agit dans la lutte contre les violences scolaires.
- Un dispositif d'intervention directe auprès de l'élève et de ses représentants légaux.
- Une équipe qui se substitue aux dispositifs d'accompagnement existants.
- Une équipe d'intervention, de crise, d'urgence.



### Qui peut la saisir ?

- Professeurs, enseignants, PIAL, AESH, ATSEM, animateurs et encadrants du péri scolaire ...
- Tout professionnel médico social faisant partie d'un futur PIAL renforcé.
- Service Départemental de l'Ecole Inclusive.
- Inspecteurs de l' Education Nationale.
- Enseignants référents de Scolarisation.
- La communauté éducative des établissements publics et privés sous contrat, de la maternelle au secondaire.
- MDA: Maison Départementale de l'Autonomie.



### Missions

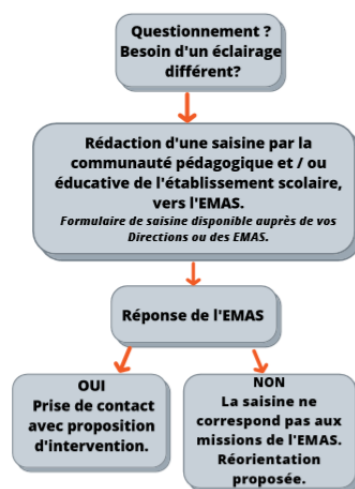
- Conseiller et participer à des actions de sensibilisation notamment dans le cadre de l'Ecole Inclusive pour les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap.
- Apporter appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap, qu'il bénéficie ou non d'un Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH).
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile.
- Conseiller la MDA.



- Apporter des réponses et des appuis concrets afin de prévenir les ruptures de parcours.
- Apporter un éclairage et une meilleure compréhension des besoins de l'élève dans sa globalité .
- Proposer des stratégies relationnelles, émotionnelles, des aménagements de l'environnement et des adaptations comportementales nécessaires.



### Modalité de saisine



Les interventions de l'EMAS s'élaborent avec les appuis ressources du territoire, internes à l'Education Nationale ( RASED, SDEI, PIAL); en complémentarité .

## C. Comptes administratifs.